
TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

Nous devons beaucoup aux entreprises !

L'UTILISATION DE LA T.A.

- * Poursuivre l'équipement de nos ateliers
- * Assurer la sécurité des usagers
- * Acquérir des logiciels professionnels
- * Compléter nos outils pédagogiques
- * Développer le partenariat avec les entreprises
- * Organiser des démonstrations techniques

NOS FORMATIONS / Code RNCP

3ème Prépa-Métiers	-
DPR-FLS	-
CAP Ebéniste	37538
Brevet des Métiers d'art (BMA) Ebéniste	37494
BAC PRO Aménagement et finition du bâtiment	38229
BAC PRO Etude et réalisation d' Agencement	37911
BAC PRO Artisanat et Métiers d' Art –Communication visuelle pluri-média	37232
BAC PRO Artisanat et Métiers d' Art – Marchandisage visuel	36335
BAC PRO Artisanat et Métiers d' Art – Métiers de l'enseigne et de la signalétique	36425
BAC PRO Artisanat et Métiers d' Art – Tapisserie d' ameublement	751
BTS Etude et Réalisation d' Agencement	38383

Les élèves et le personnel du lycée d'Arsonval vous remercient pour votre soutien !



COMMENT NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La collecte se fait désormais en ligne via la plateforme SOLTÉA,

Du 27 mai 2024 au 25 octobre 2024.

La réforme de la taxe d'apprentissage distingue :

La part principale de la taxe d'apprentissage, **collectée mensuellement**, qui vise à financer la formation en contrat d'apprentissage,

Et le solde, **collecté annuellement**, qui a pour objectif de soutenir le développement de formations technologiques et professionnelles hors apprentissage et l'insertion professionnelle.

SOLTÉA, c'est une plateforme en ligne qui vise à :

- Choisir les établissements ou les formations auxquels les employeurs souhaitent affecter ce solde,
- Suivre les virements qui seront effectués par la Caisse des Dépôts à l'attention des établissements en toute sécurité,
- Retrouver l'historique des virements des années précédentes.

**Vous pouvez accéder à la plateforme SOLTÉA
via ce QR CODE ou via <https://www.soltea.gouv.fr>**



**Notre établissement est éligible sous le code
UAI 037 0888P**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre :

M. COUPU (gestionnaire) 02 47 80 19 11 / jean-francois.coupu@ac-orleans-tours.fr
M. RABUSSEAU (DDFPT) 02 47 80 19 14 / ddfpt.37d-arsonval@ac-orleans-tours.fr